

BREVET TECHNICIEN SUPERIEUR COMMUNICATION

Objectif de la formation

Le/la diplômé.e du BTS Communication doit connaître les techniques de la communication afin de participer à la conception, à la mise en œuvre ainsi qu'au suivi d'actions de communication interne ou externe. Le technicien supérieur pourra travailler en entreprise privée, dans des organismes publics ou encore en agence de communication et publicité.

DEBOUCHES

- Assistant.e chargé.e de communication ;
- Assistant.e attaché-presse ;
- Vendeur.se espace publicitaire ;
- Assistant.e responsable marketing ;
- Assistant.e responsable relations publiques.

Le/la diplômé.e du BTS Communication peut ensuite évoluer vers des fonctions de responsabilités ou la poursuite d'études.

QUALITES REQUISES

- Capacité à travailler en équipe ;
- Sens relationnel ;
- Dynamisme.

RYTHME DE LA FORMATION

Initial	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Alternance	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	 Ecole	 Entreprise			

STAGE

Le stage est obligatoire en cursus initial.
La durée totale est de 8 semaines cumulées sur deux ans dont 6 semaines consécutives.

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

- Culture de la Communication ;
- Langue vivante 1 ;
- Économie - Droit ;
- Management des Entreprises ;
- Projet de Communication ;
- Conseils Relations Annonceurs ;
- Veille Opérationnelle ;
- Atelier de production ;
- Atelier relations commerciales.

POURSUITE D'ETUDES

Accès en Bachelor, licence ou licence professionnelle Commercial, Marketing, Communication ou Management.

EVALUATION

Première année : Contrôles continus et partiels.
Deuxième année : Contrôles continus, partiels et examen national.

CONDITIONS D'ADMISSION

Etre titulaire d'un Baccalauréat ou équivalent.
Sur dossier, tests de niveau et entretien.